

LE PHONÈME DISJONCTIF : UNE RÉALITÉ LINGUISTIQUE ÉVIDENTE MAIS MAL ASSUMÉE

Pierre Marie SAMBOU

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Résumé

A la frontière entre les deux ensembles de morphèmes qui forment le nom défini en joola, le contact entre les voyelles entraîne, dans des conditions en apparence identiques, un phénomène tantôt d'assimilation, tantôt de non assimilation de la première voyelle par la deuxième. Même quand les voyelles figurant de part et d'autre de la frontière entre les deux ensembles sont identiques, l'assimilation se manifeste par le fait que les deux voyelles sont réalisées comme une seule voyelle longue ((V1 + V1) → [V1:]) et la non assimilation, par la réalisation des deux voyelles en hiatus ((V1 + V1) → [V1V1]). La linguistique explicative doit nécessairement identifier et classer la chose qui explique ces faits. Elle le fait au moyen de la morphophonologie et pose le problème de la dépendance de la phonologie par rapport à la phonétique qui ne lui donne pas toujours la substance préalablement définie sur laquelle elle conduit son abstraction.

Mots-clés : Articulation, contexte, disjonctif, disjonction, forme, langue, morphème, morphologie, morphophonème, morphophonologie, phonème, phonétique, phonologie, substance.

Summary

On the borderline between the two sets of morphemes forming the finite noun in the Jóola language, the shock of vowels brings about, in apparently similar conditions, sometimes the assimilation of the first vowel by the second, and sometimes the opposite. Even when the vowels on either side of the borderline between the two sets are identical, assimilation is achieved through the fact that the two vowels are uttered as a long one ((V1 + V1) → [V1:]) on the one hand, and non-assimilation through their hiatus utterance on the other ((V1 + V1) → [V1V1]). Explicative linguistics has to identify and categorize the reason for such facts. It does so by resorting to morphophonology, which brings to light the dependence of phonology upon phonetics even though the latter does not provide the former with a clear substance on which to base its abstraction.

Keywords : Articulation, context, disjunctive, disjunction, form, language, morpheme, morphology, morphophoneme, morphophonology, phoneme, phonetics, phonology, substance.

INTRODUCTION

Tout Jóola ¹ entend les deux [ɛ] du mot jóola pour « faire de la place » [karɛɛn] comme deux [ɛ] prononcés indépendamment l'un de l'autre, aucune articulation n'étant perçue entre ces voyelles. Il les réalise également comme il les entend, sans articulation entre les [ɛ]. Tout Jóola entend la voyelle [ɛ] située entre [r] et [m] dans le mot pour « être calciné » [ɛrɛ:m] comme une seule voyelle longue et il la réalise comme telle. Tout Jóola entend et réalise la voyelle finale [ɛ] du mot pour « avoir de la place [ɛrɛ] comme une seule voyelle brève ; il entend et réalise les voyelles [ɛ] situées entre [r] et [n] dans le mot pour « avoir eu de la place » [ɛrɛɛ:n] comme la suite de deux voyelles, la

¹ Locuteur du jóola (orthographe française : diola), langue atlantique du sud du Sénégal.

première étant brève et la seconde longue, entre lesquelles n'intervient aucune articulation décrite en phonétique générale.

Toutes les considérations phonétiques qui précèdent n'auraient pas été faites si elles n'étaient pas les manifestations de faits linguistiques dont un semble constituer une difficulté mais que le linguiste doit nécessairement assumer, identifier et classer. Or des descriptions récentes sur les langues jóola éludent cette difficulté.

Présenter les faits tels qu'ils sont et surtout montrer leur caractère inéluctable, tel est l'objet du présent article.

LE FAIT MORPHOPHONOLOGIQUE

La morphophonologie est le niveau de description qui impose au linguiste la réalité linguistique dont la représentation phonologique est appelée *phonème disjonctif*. Plusieurs moyens permettent de mettre en évidence cette réalité morphophonologique, mais de tous la formation du nom défini semble offrir la démonstration la plus complète et la plus claire.

LA FORMATION DU NOM DEFINI

Pour former un nom défini, la plupart des langues jóola font intervenir deux ensembles de morphèmes : le premier est constitué d'un classificateur (cl) de structure (C)V- et d'un thème (radical + (suffixe(s) de dérivation)) alors que le second ensemble, appelé enclitique déterminatif, comporte la marque du défini (a- / e-) (défini), le classificateur de la classe du nom (cl) et une marque de localisation consistant en une des voyelles -u / -i « localisation imprécise », -e « localisation proche » ou -a « localisation lointaine ». La formule ci-dessous résume la structure en morphèmes du nom défini.

Formule : Ensemble 1 ((C) V- Thème) + Ensemble 2 (a-cl- {-u /-i, -e, -a})

MORPHOPHONOLOGIE DU NOM DEFINI

La formation du nom défini entraîne des phénomènes morphophonologiques observables à la frontière entre les deux ensembles. Ces phénomènes sont de deux types : le type 1 où la voyelle a- de l'enclitique déterminatif assimile la voyelle finale du thème et le type 2 où cette assimilation ne se produit pas.

Assimilation de la voyelle finale du thème

L'assimilation a lieu lorsque le thème est terminé par une voyelle quelconque. Dans les exemples ci-dessous, les voyelles en contact sont soulignées ainsi que leur résultat phonologique.

Exemples :

(1) a) (° e - ° ñaru) + (° a - ° e - ° i) → /eñaraayi/ [ɛɲara:ji] "le singe"

cl3 – singe défini- cl3 - loc. impr. ²

b) (° e-° maano) + (° a -° e -° i) → /emaanaayi/ [ɛma:na:ji] « le riz »

cl3- riz défini - cl3- loc. impr.

c) (° ku-° rok-° a) + (° a-° ku-° u) → /kurokaaku/ [kurɔka:ku] «les travailleurs »

² Loc. impr. est mis pour « localisation imprécise dans le temps et / ou dans l'espace ».

cl2- travailler défini-cl2-loc.impr.

d) (° bu-° a-° kóri) + (° a-° bu-° u) → /bákoraabu/ ³ [bekore:bu] « l'argent »

cl5- pcl ⁴ argent défini- cl5- loc. impr.

e) (° si-° bé) + (° a-° si-° u) → /síbaasu/ [sibɛ:su] « les bovins »

cl4- bovin défini-cl4-loc. impr.

Non assimilation de la voyelle du thème

L'assimilation de la dernière voyelle du thème n'a pas lieu lorsque le thème est terminé par une consonne ou lorsqu'il semble terminé par une voyelle. Dans les exemples ci-dessous, les voyelles concernées sont soulignées de même que le résultat phonologique.

Exemples :

- Thème terminé par une consonne ⁵

³ Dans les illustrations, l'accent aigu sur une voyelle indique que celle-ci est réalisée avec la racine de la langue avancée (voyelle + Advanced Tongue Root, en abrégé : +ATR). Les voyelles d'un mot étant toutes + ATR ou toutes – ATR, la transcription phonologique ne porte l'accent que sur la première voyelle du mot.

⁴ Pcl est mis pour « post-classificateur », morphème à signifié variable, pouvant, en association avec le classificateur, marquer le relatif subjectif du verbe.

- (2) a) (° e-° bot) + (° e ° e-° i) → /eboteyi/ [ɛbɔtɛjɪ] « le fait de prendre de force »
cl3- prendre de force défini- cl3 -loc.impr.
- b) (° e-° bot) + (° a-° e-° i) → /ebotayi/ [ɛbɔtajɪ] « le fait de prendre de force »
cl3- prendre de force défini- cl3 -loc.impr.
- c) (° e- suk) + (° e-° e-° i) → /ésukeyi/ [esukeji] « le territoire »
cl3- territoire défini- cl3- loc. impr.
- d) (° e- - suk) + (° a-° e-° i) → /ésukayi/ [esukeji] « le territoire »
cl3- territoire défini- cl3- loc. impr.
- e) ⁷ (° fu-° a-° sim) + (° a-° fu-° u) → /fásimafu/ [fəsimefu] « le sang »
cl7- pcl- sang défini- cl7- loc. impr.

⁵ Les exemples donnés en 2.2.2. sont choisis dans deux langues joola différentes : le fogny et l'ésuulaalu. A la différence de l'ésuulaalu dont la marque du défini est toujours a-, le fogny remplace ce a- par e- chaque fois que le nom apparaît dans la classe 3 (cl 3) et que son thème est terminé par une consonne.

⁶ Voir note 5 ci-dessus.

⁷ Exemple fogny.

f) (° hu- ° a- ° s_im) + (° a- ° hu- ° u) → /hásimahu/ [hesimehu] « le sang »
cl7- pcl- sang défini- cl7- loc. impr.

- Le thème *semble* terminé par une voyelle

(2) g) (° e- ° l_u) + (° e- ° e- ° i) → /élueyi/ [elueji] « fait de rire »
cl3- rire défini- cl3- loc. impr.

h) (° e- ° l_u) + (° a- ° e- ° i) → /éluayi/ [elueji] « chemin étroit et profond »
cl3- chemin défini- cl3- loc. impr.

i) (° ku- ° a- ° bol- ° i) + (° a- ° ku- ° u) → /káboliaku/ [kɛboliɛku] « être chaud »⁸
cl9- pcl- brûler- descriptif

j) (° ku- ° a- ° sow- ° i) + (° a- ° ku- ° u) → /kásowiaku/ [kesowieku] « ê. chaud »
cl9- pcl- brûler- descriptif

k) (° e- ° re) + (° e- ° e- ° i) → /éreeyi/ [ɛrɛɛjɪ] « avoir de la place »⁹

⁸ idem

UNE REALITE MORPHOPHONOLOGIQUE EVIDENTE

Les exemples 2g, 2h, 2i, 2j et 2k montrent à l'évidence que quelque chose empêche l'assimilation de la voyelle (soulignée) finale du premier ensemble par la voyelle (soulignée) du défini, initiale du deuxième ensemble. Ce « quelque chose » joue exactement le même rôle que la consonne qui suit la voyelle finale du premier ensemble dans les exemples 2a, 2b, 2c, 2d, 2e et 2f : empêcher l'assimilation de la dernière voyelle du premier ensemble par la première du second ensemble. Ce « quelque chose » donc occupe la même place que la consonne qui suit la dernière voyelle du premier ensemble. Cette chose-là, qui est maintenant détectée, doit, en toute logique, être identifiée et notée en morphophonologie. Cette chose est la même que celle qui doit figurer après la voyelle a- du défini pour expliquer le blocage d'une règle générale dans les langues jóola, règle qui veut que, en dehors du cas où la première voyelle est celle d'un classificateur, la deuxième voyelle assimile la première qui lui est contiguë ¹⁰, conformément à la formule : $V1+V2 \rightarrow V2V2$

11

Exemples :

Dans les exemples ci-après les voyelles concernées sont soulignées de même que le résultat phonologique obtenu après la chute du classificateur a- devant la voyelle de la marque de la localisation proche.

⁹ La prononciation [ereɛji] peut ne pas comporter le ɪ final et se distinguer néanmoins de [ere:]

« suspendre »

¹⁰ Si celle-ci n'appartient pas à un classificateur ou au post-classificateur.

¹¹ La règle générale ainsi formulée trouve ses illustrations dans les exemples donnés en 2.2.1.

(3) a) (° a- ° an) + (° a- ° a- ° u) → /anau/ [anau] « l'humain »

cl 1- humain défini-cl 1- loc. impr.

b) (° a- ° rok- ° a) + (° a- ° a- ° u) → /arokaau/ [arɔka:u] « le travailleur »

cl 1- travailler – agent défini- cl 1-loc. impr.

LE FAIT PHONOLOGIQUE

UNE EVIDENCE THEORIQUE

Dans les théories linguistiques qui prévoient le niveau morphophonologique, toute réalité morphophonologique reçoit une représentation phonologique directement ou à la suite d'une ou de plusieurs transformations. Le morphophonème mis en évidence, qui sera désormais noté ° ' et appelé morphophonème de disjonction, reçoit la représentation phonologique non nulle ¹² / ' / lorsqu'il empêche l'assimilation de la voyelle V1 par la voyelle V2. Une représentation phonologique nulle serait notée / _ / (« aucun phonème » à distinguer de « zéro phonème », zéro ayant une valeur en science ¹³). Le phonème disjonctif reste phonologiquement présent même quand il est en présence d'une consonne et devrait être noté même si, dans ce contexte, il est

¹² Est nul en science ce qui est sans valeur. Or le fait observé ici a une valeur non seulement morphophonologique mais aussi phonologique : disjoindre dans leur réalisation matérielle deux voyelles de même quantité et même identiques par ailleurs.

¹³ L'absence de valeur et zéro, bien que linguistiquement différents, se matérialisent dans la substance de la même manière : absence totale de limite ou continuum entre une voyelle et celle qui la suit, lesquelles se réalisent en une seule voyelle longue.

difficile de repérer sa présence et la pertinence ¹⁴ de son appellation, appellation qui tient sa justification du rôle plus évident et plus manifeste pour lequel la langue l'a choisi comme élément constitutif de son système de phonèmes : disjoindre phonologiquement deux phonèmes vocaliques identiques ou non tout comme le font les consonnes.

REALISATION DU PHONEME DISJONCTIF

Si le rôle du morphophonème de disjonction consiste à empêcher l'assimilation du morphophonème ° V1 par le morphophonème ° V2 ¹⁵, le rôle du phonème disjonctif qui le représente au niveau phonologique est de disjoindre deux phonèmes tant du point de vue phonologique que phonétique. Comme tous les phonèmes, le phonème disjonctif a sa manifestation phonétique qui consiste en la réalisation d'aucune articulation décrite par la phonétique générale comme une consonne ou comme une voyelle ou encore comme tout autre fait prosodique. Pourquoi parler de la réalisation d'aucune articulation décrite par la phonétique générale ? La réponse est que la réalisation d'aucune articulation décrite par la phonétique générale *occupe un temps suffisamment net* (hiatus) pour que l'oreille du locuteur distingue entre *la présence* de la réalisation d'aucune articulation décrite en phonétique et *l'absence* de la réalisation d'aucune articulation décrite en phonétique générale. Dans les exemples donnés dans tout cet article, les transcriptions phonétiques n'ont pas représenté la non réalisation de quelque articulation décrite par la phonétique générale faute de graphe prévu à cet effet, la phonétique générale étant, semble-t-il, muette sous ce rapport.

¹⁴ Ainsi nous verrons qu'il est présent après le ° a- du défini comme dans l'exemple suivant :

(° si- ° bé) + (° a'- ° si- ° u) → /sɪbaa'su/ [sɪbɛ:su] « les bovins ».
défini- cl 4- loc. impr.

¹⁵ Cf. Exemples (2) g) à (2) k) en 2.2.2.

[bu¹ kɔ:¹ kɔ:m¹ tɔ] « Ce sont eux qui sont là ».

d) (° buku- °¹ o) + (° ku- °¹ onk- ° e) → /bu¹ ko¹ konke/ [bu¹ kɔ¹ kɔŋkɛ]

« les voici ».

Si donc la présence ou l'absence de l'accent n'ont aucun effet sur l'assimilation ou non d'une voyelle par une autre, s'agirait-il d'un ton ? Rien ne permet de le penser. Les langues joola ne sont pas des langues à tons. L'intonation ne saurait être invoquée pour justifier ou réfuter l'assimilation ou non d'une voyelle par la voyelle suivante. En effet, il n'y a ni inflexion ni élévation de l'intonation dans le temps où l'hiatus entre deux voyelles est réalisé. On ne peut pas non plus, comme certains ont été tentés de le penser, imputer l'assimilation ou non de V1 par V2 à l'existence d'une frontière morphologique entre les deux voyelles puisque, comme l'illustrent les exemples des cas 1 et 2 ci-dessus, c'est à la frontière entre des morphèmes, frontière matérialisée par + dans les exemples, qu'ont lieu et l'assimilation et la non assimilation de V1 par V2.

Si donc l'hiatus ne réalise pas un fait prosodique, quelle est la nature du segment ainsi réalisé ? Pour répondre à cette question, il faut faire intervenir des critères à la fois *distributionnels* et *fonctionnels*. Comme le montrent les exemples des cas 1 et 2 ci-dessus, du point de vue de la *position*, le phonème disjonctif apparaît à l'initiale (/°oom/ « être »), à l'interne (/ere°eyi/ « le fait d'avoir de la place ») et à la finale (/re°/ « avoir de la place), tout comme les consonnes. Par rapport au *contexte phonique*, il est intéressant de noter que le phonème , comme son nom le suggère, apparaît dans l'environnement immédiat d'une voyelle, comme toutes les consonnes.

Tout comme les consonnes nasales ou les occlusives orales, le phonème disjonctif peut apparaître combiné à une consonne (exemple 4 a) ci-dessous). Voilà beaucoup de faits qui autorisent à classer le phonème disjonctif comme une consonne. Ce qui va suivre conforte cette interprétation : la réalisation par aucune articulation décrite en phonétique générale n'est pas spécifique du phonème disjonctif. En effet, beaucoup de consonnes peuvent, à l'intervocalique, passer au phonème disjonctif et être réalisées de la même manière que lui, ce qu'aucune voyelle ne peut faire.

Exemples :

(4) a) (° á- ° liin) + (° si - ° 'it- ° o' - ° 'e) → /áliin si'it'o'e/ ou / á'insi'it'o'e/

litt. « soeur de Si'it'o'e » (prénom de la renommée Reine de

Cabrousse).

b) (° e- ° yen) → /eyen/ ou /e'en/ « chien ».

c) (° a- ° waaw- ° a) → / awaawa/ ou /awaa'a/ ou /a'aa'a/ « récolteur de vin de palme ».

Par rapport à la *fonction*, il suffit de constater que le phonème disjonctif, tout comme la consonne, permet à deux voyelles situées de part et d'autre de la consonne de se réaliser indépendamment l'une de l'autre, la place de l'hiatus entre les deux voyelles étant occupée par la consonne intervocalique. Ici encore tout milite pour une interprétation du phonème disjonctif comme une consonne à part entière et non comme une chose résiduaire de nature inconnue qui serait encore présente dans le système phonologique des langues jóola.

CONCLUSION

4.1. La phonologie conduit un discours sur les sons décrits par la phonétique générale pour atteindre les phonèmes. Ces phonèmes sont dits abstraits parce qu'ils sont obtenus par abstraction et qu'ils sont constitutifs du langage considéré comme une chose abstraite par définition. Qu'on s'en défende en invoquant la pertinence fonctionnellement constatée des phonèmes, les traits dont le linguiste se sert pour les définir demeurent de nature substantielle, offerts par la phonétique qui est une science de la substance. Cela étant, la phonologie peut avoir du mal à définir les unités abstraites de la langue sur la base de traits physiologiques non préalablement définis par la phonétique. S'il est commode pour la phonologie d'utiliser des traits offerts par la phonétique, sa nature abstraite ne saurait se laisser imposer des limites par une science physiologique et physique.

La morphophonologie est le niveau de description grâce auquel la linguistique peut mettre en évidence le morphophonème de disjonction représenté par le phonème disjonctif dont la substance, *différente de zéro et non nulle*, reste à définir en phonétique générale.

4.2. Toutes les sciences posent par abstraction une valeur zéro définie comme ni positive ni négative mais dont l'existence théorique est indispensable à la formulation de réalités positives et négatives. Cela est incontestable. Que le morphophonème de disjonction existe, qu'il soit représenté par un phonème disjonctif, cela est incontestable au vu des faits décrits dans cet article. La difficulté surgit quand il s'agit de définir la réalisation du phonème en termes physiologiques ou acoustiques. Quoi qu'il en soit, *un temps suffisamment net* pendant lequel aucune articulation offerte par la phonétique n'est réalisée permet à l'oreille de distinguer la matérialisation du phonème disjonctif par rapport à sa non matérialisation, tout comme zéro se distingue de plus un ou de moins un.

4.3. Eluder le morphophonème de disjonction et, par conséquent, refuser de reconnaître la réalité phonologique qui le représente, revient tout simplement à fermer les yeux devant l'évidence et à renoncer à l'explication scientifique, explication sans laquelle aucune science ne saurait mériter son nom. Le phonème disjonctif, tel qu'il ressort des faits exposés dans cet article, doit être assumé comme une réalité linguistique incontournable dans les langues jóola.¹⁶

BIBLIOGRAPHIE

- Bassène, Alain-Christian. 2006. Description du jóola banjal (Sénégal). Thèse de doctorat, Université Lumière, Lyon 2.
- Creissels, Denis. 2006. *Syntaxe générale une introduction typologique*. Vol. 1 & 2. Hermès, Lavoisier.

¹⁶ Le phonème disjonctif est aussi présent dans toutes les langues qui constituent avec le jóola les langues bak du sud du Sénégal (manjaque, balante, mankagne). La description qui vient d'être faite pourrait aider à le détecter dans bien d'autres langues.

- Encrevé, P. 1988. *La liaison avec et sans enchaînement: phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris: Seuil.
- Gleason, H. A, and F. Dubois-Charlier. 1969. *Introduction à la linguistique*. Larousse.
- Hopkins, B. L. 1995. Contribution a une étude de la syntaxe Diola-Fogny. *Cahiers de Recherche Linguistique* 4.
- Léon, P., E. Burstynsky, and H. Schogt. 1977. *La phonologie. 1. "Les" écoles et les théories"*. Paris: Klincksieck.
- Sambou, Pierre-Marie. 1999. Morphophonologie de la forme inversive en - i en wolof. *Sciences et Techniques du Langage* 3/4: 39-55.
- . 2005. Quelle phonologie pour les langues du Sénégal? *Sudlangues*, no. 4: 106-120.